

Décisions CAS 22/01/2025

1. Ratification de l'accord sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D.**, attachée statutaire, depuis le 28 décembre 2024 jusqu'au 28 mars 2025 à concurrence de 60%.
 2. Prolongation de la désignation de **Madame C. Q.**, éducatrice chef f.f. contractuelle (niveau B5), aux fonctions supérieures de directrice de la Cité Asselbergs (niveau A4), et octroi de l'allocation correspondante pour une période de six mois, éventuellement prolongeable, à partir du 1er mars 2025, par la conclusion d'un avenant au contrat de travail.
 3. Accord de principe pour l'engagement d'un.e attaché.e sous contrat à durée indéterminée à temps plein, à partir du 23 janvier 2025 au plus tôt, au sein du service du Patrimoine.
-

Décisions CAS 19/02/2025

1. Admission de **Madame M. A.**, chef de division statutaire, à la pension au 1^{er} mars 2025.
 2. Prise d'acte de la démission de **Monsieur R. V.**, assistant social chef statutaire (B5) et accord pour le libérer de ses fonctions au 1^{er} mars 2025.
-

Décisions CAS 26/03/2025

1. Accord sur les prestations réduites pour raison médicales de **Madame A-S. V.**, agent statutaire de niveau A, pour la période du 1^{er} au 30 avril 2025, éventuellement prolongeable suivant certificat médical et Suppression de ses fonctions supérieures d'attachée principale (A4) et de l'allocation correspondante, au 1^{er} avril 2025.
 2. Accord de principe pour le recrutement d'un.e responsable A4 au sein du service Affaires générales, à temps plein, par voie de mobilité interne (via fonctions supérieures ou transfert), dès lors que **Madame A-S. V** n'assumera plus la fonction et Accord de principe pour le recrutement d'un.e responsable A4 via appel externe (CDD 1 an à temps plein éventuellement prolongeable), en cas d'échec de la procédure de mobilité interne.
 3. Prolongation de la désignation de **Madame M. V W.**, attachée statutaire (niveau A), aux fonctions supérieures d'attachée -experte (niveau A2), et octroi de l'allocation correspondante pour une période d'un an, éventuellement prolongeable, à partir du 01/04/2025.
 4. Prolongation de la désignation de **Madame M. R.**, secrétaire administrative contractuelle (niveau B), aux fonctions supérieures d'attachée principale (niveau A4), par un avenant au contrat de travail, et octroi de l'allocation correspondante pour une période d'un, éventuellement prolongeable, à partir du 01/05/2025.
 5. Accord sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D.**, attachée statutaire, du 29 mars jusqu'au 26 juin 2025 à concurrence de 60%.
-

Décisions CAS 23/04/2025

Aucune décision relative à des agents de niveau A

Décisions CAS 28/05/2025

1. Accord sur la prolongation des prestations réduites pour raison médicales de **Madame A-S. V.**, agent statutaire de niveau A, à concurrence de 50%, jusqu'au 30 juin 2025.

Décisions CAS 25/06/2025

1. *Prolongation de la désignation de **Madame K. H**, aux fonctions supérieures d'attachée (niveau A) et octroi de l'allocation correspondante pour une nouvelle période d'un an, à partir du 1^{er} juillet 2025, éventuellement prolongeable.*
2. *Prolongation de la désignation de **Monsieur E. C**, assistant social chef (niveau B5), aux fonctions supérieures d'attaché principal social (niveau A4) et octroi de l'allocation correspondante pour une période d'un an, à partir du 1^{er} juillet 2025, éventuellement prolongeable.*
3. *Prolongation de la désignation de **Monsieur S. S**, agent d'insertion chef ff (B5) aux fonctions supérieures d'attaché principal réinsertion (A4), à partir du 1^{er} juillet 2025 pour une période de six mois, éventuellement prolongeable, et octroi de l'allocation correspondante, par avenant au contrat.*
4. *Accord sur l'urgence et sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D**, attachée statutaire, du 26 juin 2025 au 24 septembre 2025 à concurrence de 60%.*

Décisions CAS 16/07/2025

1. *Prolongation de la désignation de **Madame C. Q**, éducatrice chef f.f. contractuelle (niveau B5), aux fonctions supérieures de directrice de la Cité Asselbergs (niveau A4), et octroi de l'allocation correspondante pour une période de six mois, éventuellement prolongeable, à partir du 1^{er} septembre 2025, par la conclusion d'un avenant au contrat de travail.*
2. *Prolongation de la désignation de **Madame A. H**, assistante social chef ff (B5), aux fonctions supérieures d'attachée principale sociale (A4), à partir du 01/09/2025 pour une période d'un an éventuellement prolongeable et octroi de l'allocation correspondante.*
3. *Ratification de l'accord pour la prolongation de prestation réduites pour raisons médicale de **Madame A-S. V**, attachée statutaire, du 1^{er} juillet 2025 au 31 août 2025, à concurrence de 50% avec réévaluation fin juillet de la médecine du travail.*

Décisions CAS 27/08/2025

1. *Prolongation du stage de **Monsieur V.P**, au grade de chef de division pour une durée de 2 mois.*

Décisions CAS 24/09/2025

1. *Ratification de l'engagement de **Madame A. V Y**, sous contrat à durée indéterminée à temps plein, à partir du 1^{er} septembre, en qualité d'attachée (Niveau A) affectée au sein du service Patrimoine.*

2. Ratification de la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A-S. V**, attachée statutaire, du 1^{er} septembre 2025 au 30 septembre 2025 à concurrence de 60%
 3. Accord pour des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame P. VD Z**, directrice de l'action sociale, à concurrence de 80% à partir du 29 septembre 2025.
 4. Accord pour la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A-S.V**, attachée statutaire, du 1^{er} octobre 2025 au 1^{er} novembre avec une augmentation du temps de travail à concurrence de 60%.
 5. Accord sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D**, attachée statutaire, du 24 septembre 2025 au 22 décembre 2025 à concurrence de 60%.
 6. Prolongation du stage de promotion de **Monsieur S. V S** au grade de chef de division A5 au cadre social pour raisons particulières.
 7. Admission de **Madame P. VD Z**, chef de division statutaire, à la pension au 1^{er} décembre 2025.
-

Décisions CAS 15/10/2025

1. Nomination définitive de **Monsieur V. P**, au grade de chef de division (A5- Cadre Administratif), à l'issue de son stage, avec effet au 1^{er} octobre 2025.
 2. Ratification de la prolongation de la réserve de recrutement au grade de chef de division (A5), du 26 juin 2025 au 25 juin 2026 et maintien de **Madame V. J**, attachée principale statutaire dans cette réserve jusqu'au 25 juin 2026, éventuellement prolongeable.
 3. Prise de position quant à la procédure de recrutement d'un.e directeur/trice de l'action sociale : critères de sélection, recevabilité et organisation.
-

Décisions CAS 26/11/2025

1. Promotion à titre définitif de **Monsieur S. V S** au grade de chef de division social (A5) à l'issue de son stage, avec effet au 18 octobre 2025.
 2. Accord de principe pour lancer la procédure de recrutement d'un.e conseiller.e en prévention (niveau A ou B), titulaire du diplôme de conseiller en prévention niveau II sous contrat de remplacement de **Madame C. D**, à 4/5^{ème} temps.
 3. Ratification de l'accord pour la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A-S. V**, attachée statutaire, du 1^{er} novembre 2025 au 1^{er} décembre 2025 à concurrence de 60%.
 4. Prolongation de la désignation de **Madame N.H**, directrice (BH8), aux fonctions supérieures de directrice (AH5), et octroi des allocations correspondantes pour une période d'un an, à partir du 1^{er} janvier 2026, éventuellement prolongeable.
 5. Prolongation de la désignation de **Madame E. M**, directrice (BH8), aux fonctions supérieures de directrice (AH5), et octroi des allocations correspondantes pour une période d'un an, à partir du 1^{er} janvier 2026, éventuellement prolongeable
-

Décisions CAS 17/12/2025

1. *Prolongation de la désignation de **Monsieur S. S**, agent d'insertion (niveau BH), aux fonctions supérieures d'attaché principal réinsertion (A4), par avenant, et octroi de l'allocation correspondante pour une durée de six mois, éventuellement prolongeable, à partir du 1^{er} janvier 2026.*
2. *Accord sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D**, attachée statutaire, du 23 décembre 2025 au 11 janvier 2026 à concurrence de 60% et accord sur l'augmentation du temps de travail selon des prestations réduites pour raisons médicales, du 12 janvier 2026 au 31 mars 2026 à concurrence de 70%.*
3. *Prolongation des prestations réduites avec une augmentation du temps de travail pour raisons médicales de **Madame A-S. V**, attachée statutaire, à concurrence de 70% dès le 18 décembre 2025.*